



Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

Rapport de gestion

Pour l'intermédiaire finissant le 30 septembre 2018

INTRODUCTION

Ce présent rapport de gestion (« RG ») a été préparé en date du 29 novembre 2018 et devrait être lu de concert avec les états financiers consolidés non audités de Les Ressources HPQ-Silicium Inc. (« HPQ-Silicium », « la Société », ou « HPQ »), pour l'intermédiaire se finissant le 30 septembre 2018. Les notes mentionnées dans ce présent rapport se réfèrent aux notes des états financiers consolidés. La préparation des états financiers consolidés de l'intermédiaire sont présentés conformément à la Norme comptable internationale IAS 34 "Information financière intermédiaire" et fait appel à des estimations comptables critiques. Elle impose également à la direction d'exercer son jugement dans l'application des méthodes comptables retenues par la société. La note 5 décrit les domaines particulièrement complexes exigeant un jugement éclairé ainsi que ceux où les hypothèses et les estimations ont une incidence importante sur les états financiers consolidés. En tenant compte de l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, les états financiers consolidés n'ont pas subi les ajustements qu'il serait nécessaire d'apporter aux valeurs comptables des actifs et des passifs, aux produits et aux charges présentés et au classement utilisé dans l'état de la situation financière consolidé. Ces ajustements éventuels pourraient être significatifs. À moins d'indication contraire, tous les montants sont en dollars canadiens.

Les états financiers consolidés pour l'intermédiaire finissant le 30 septembre 2018 ont été dressés par la direction de la société et n'ont pas été examinés par l'auditeur.

La société a été constituée le 20 décembre 1996 en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions. Les actions de la société font partie de la catégorie « sociétés émergentes » et se négocient à la Bourse de croissance TSX (TSX-V) sous le symbole « HPQ ». Le siège social, qui est aussi l'établissement principal de la société, est situé au 3000, rue Omer-Lavallée, bureau 306, Montréal, Québec, H2Y 1R8, Canada.

La société présente régulièrement des renseignements supplémentaires sur ses activités, lesquels sont déposés sur le Système électronique de données, d'analyse et de recherche (SEDAR) au Canada, à l'adresse www.sedar.com

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent document contient des « énoncés prospectifs », qui comprennent certains risques et incertitudes, lesquels sont identifiés dans les dépôts réguliers faits par la société auprès des autorités réglementaires canadiennes. Il n'y a aucune garantie que ces énoncés se révéleront exacts et les résultats réels, ainsi que les événements futurs, pourraient varier de façon importante et contredire ceux anticipés dans ces énoncés.

Les énoncés prospectifs sont influencés par une variété de risques, d'incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient significativement modifier les résultats ou événements actuels. Quand ils sont utilisés dans ce document, les mots tels que « pourrait », « planifier », « estimer », « intention », « pouvoir », « potentiel », « devoir » (doit) et les expressions similaires sont des énoncés prospectifs. Même si la société croit que les attentes indiquées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, ces énoncés contiennent des risques et des incertitudes et il n'y a aucune assurance donnée par la société que les résultats envisagés seront le reflet de ces énoncés prospectifs.

Plusieurs risques existent pouvant rendre erronés ces énoncés prospectifs, notamment la variation du prix du marché des métaux, les fluctuations des cours de change des devises étrangères et des taux d'intérêts, des réserves sous ou sur estimées, les risques pour l'environnement (réglementation plus exhaustive), des situations géologiques imprévues, des conditions défavorables à l'extraction, les changements de réglementation et de politiques gouvernementales, le défaut d'obtenir les permis nécessaires et les

approbations des instances gouvernementales, les relations avec les premières Nations, ou tout autre risque lié à l'exploration et au développement.

La capacité de la société de poursuivre ses activités dépend de l'obtention de nouveaux financements nécessaires à la poursuite de l'exploration de ses propriétés minières et du soutien continu des fournisseurs et créateurs. Même si la société a réussi à financer ses programmes d'exploration dans le passé, rien ne garantit qu'elle réussira à obtenir d'autres financements dans l'avenir.

La société prend engagement de mettre à jour ses énoncés prospectifs et d'en informer les actionnaires si des circonstances, estimations ou opinions de la direction doivent être changées.

NATURE DES ACTIVITÉS

Les objectifs de la société consistent en la recherche et la découverte de propriétés minières de diverses envergures pouvant l'amener à une exploitation commerciale viable en plus de devenir un intégrateur vertical de Silicium Métal. La société concentrera ses efforts sur l'intégration de la transformation du quartz de ses propriétés afin d'atteindre un rendement plus élevé tout en générant un flux de trésorerie positif.

La société n'a pas encore déterminé si les actifs miniers, qu'elle explore, renferment des réserves de minerai pouvant être exploitées économiquement. La récupération du coût des biens miniers dépend de la capacité d'exploiter économiquement les réserves de minerai, de l'obtention du financement nécessaire pour poursuivre l'exploration, le développement de ces biens, des technologies de transformation et de la mise en production commerciale ou du produit de la disposition des biens.

POINTS SAILLANTS DU TROISIÈME INTERMÉDIAIRE DE 2018

- En septembre 2018, la filiale de la société les Champs d'Or de la Beauce, à reçu de la bourse de croissance TSX une approbation conditionnelle pour son inscription.
- Durant l'intermédiaire, la Société a obtenu 215 950\$ provenant de l'exercice de 3 085 000 bons de souscription.
- Durant l'intermédiaire, la Société a effectué des paiement sur son équipement pilote d'une valeur de 731 600\$.
- Le 20 août 2018, la Société a obtenu un financement global de 5 250 000\$ réparti comme suit :
 - Une débenture convertible non sécurisée de 1 800 000\$ d'une durée de 5 ans ;
 - Par l'émission de 16 250 000 unité placement privé pour un montant de 1 950 000\$ Chaque unité est composé de une action à 0,12\$ et un bon de souscription à un prix d'exercice de 0,17\$ pour une période de 3 ans ;
 - Une ligne de crédit sur équité de 1 500 000 \$ qui servira à palier à toute les éventualités de dépassement des coûts sous réserve de certaines conditions.
- Le 10 août 2018, les actionnaires ont approuvé le plan d'arrangement présenté lors de cette assemblée annuelle.
- Durant la période, la société a procédé à des règlements de dette de fournisseurs par l'émission de 176 562 actions ordinaires pour une valeur de 14 125 \$.

POINTS SAILLANTS DU TROISIÈME INTERMÉDIAIRE DE 2018

- Dans le cadre du programme incitatif, 4 152 000 de bons de souscription ont été souscrit pour un montant de 290 640 \$. La Société a émis un nombre équivalent de bons à un prix d'exercice de 0,17\$ pour une période de 18 mois. Ce programme se terminait en juillet 2018.

POINTS SAILLANTS ANTÉRIEURS AU TROISIÈME INTERMÉDIAIRE DE 2018

- Le 19 avril 2018 la Société a émis une mise à jour des résultats du travail de développement sur le réacteur PUREVAP™ GEN2. Une masse totale de 101,45 grammes a été obtenu ce qui est 11,5 fois plus élevé que les meilleurs résultats de GEN1 qui étaient de 8,8 grammes (test #323) et 3,6 fois plus élevé que le 28,1 grammes du test GEN2 #007. Le rendement de production a atteint 34,3% qui est 2,5 fois plus élevé que la masse maximale atteint à date de 13,4%.
- Durant le premier semestre, la société a procédé à des règlements de dette de fournisseurs par l'émission de 283 884 actions ordinaires pour une valeur de 28 250 \$ dont 166 716 actions devaient être émises au 31 décembre 2017.
- Durant le premier semestre, la Société a obtenu 434 053 \$ provenant de l'exercice de 6 200 750 bons de souscription.

RÉSUMÉ DES ACTIFS COURANT ET TRAVAUX D'EXPLORATION

- Au 30 septembre 2018, la société disposait de 837 076 \$ de trésorerie, de 301 000 \$ en titres négociables d'une société cotée, de 211 610 \$ en taxes sur les produits et services à recevoir, de 1 950 000\$ en dépôt sur contrat, de 69 959 \$ en frais payés d'avance, de 126 053 \$ d'acomptes sur dû à une société, et de 380 775 \$ d'acomptes sur dû aux administrateurs, dirigeants et à des sociétés détenues par un administrateur ou un dirigeant.
- Pour la période finissant le 30 septembre 2018, la société a effectué des travaux d'exploration pour un total de 11 975 \$ sur la propriété Ronceveau, dont 590\$ durant le troisième intermédiaire.

ACTIVITÉS D'EXPLORATION

LES PROPRIÉTÉS DE LA SOCIÉTÉ

QUARTZ/SILICIUM

PROJET: RONCEVAUX

- Le projet de Roncevaux est situé en Gaspésie, Province de Québec, dans la région de Matapédia à quelque 700 km au nord-est de Montréal, à 460 km de Québec et à près de 75 km au sud de Causapscal. Elle est composée de trente-six (36) claims d'une superficie de 2 068 hectares répartis sur deux blocs. Le bloc principal couvre trente-trois (33) claims ayant une superficie de 1 895,76 hectares où se retrouve les veines de quartz du gîte Roncevaux. Le second bloc se compose de trois (3) claims couvrant une superficie de 172,40 hectares qui sont situées à environ 2,2 km au nord du bloc principal.

PROJET: RONCEVAUX (suite)

- Le projet de Roncevaux se situe dans le domaine sud de la formation géologique du synclinal Connecticut Valley-Gaspé. Elle est délimitée au nord par la faille Shickshock-South et au sud par la faille de Restigouche. Ce bassin est composé de roches siliciclastiques à grains fins à très grossiers, divers types de calcaires felsiques à des roches volcaniques et intrusives mafiques. Les roches de la région de la veine de Roncevaux appartiennent au groupe Fortin et les affleurements visités par l'équipe technique de l'INRS-ETE en septembre 2015 sont composées de grès et de siltites avec des unités plus limitées de shales et de mudstones. Les roches de la faille sont pliées et fracturées. Le litage (So) semble sous-vertical (85°), avec une orientation moyenne de $N231^\circ$.
- Pour la période de 2018, la société a effectué des travaux d'exploration d'une valeur de 11 975\$. Ces travaux sont constitués d'analyse et test de métallurgie pour une valeur de 10 177\$ ainsi que des frais de locations de 1 798\$.
- La société a réalisé durant l'exercice de 2017 un programme de forage au diamant de 2 000 mètres. Ce programme de forage de 32 trous d'une profondeur de 50 mètres a été effectué sur une longueur des 400 mètres de la surface connue de la veine de quartz. Les analyses chimiques et les tests de caractérisation seront complétés sur les carottes du forage.
- La société prévoit de concéder à sa filiale un droit de prospection et d'extraction des métaux de base et précieux, autres que le quartz, sur sa propriété en considération d'une royauté de 5 % (NSR) et de l'émission par sa filiale de 100 000 actions ordinaires de son capital action à un prix de 0,10\$ chacune. Ce NSR pourra être racheté en partie par la filiale en payant à la société 1 000 000 \$ pour chaque tranche de 1 % jusqu'à concurrence de 4%.

PROJET : MARTINVILLE

- La propriété Martinville composée de huit (8) claims dont la superficie d'exploration totale est de 2,42 Km². Elle est située en Estrie à 180 km à l'est de Montréal et à 30 km au sud de Sherbrooke. Des forêts privées et des fermettes couvrent principalement la région. Les deux CDCs initiaux sont les sites de l'exploration historique qui a été effectuée et où on retrouve les veines de quartz.
- Ce gisement est composé de veines de quartz hydrothermales encaissées dans du schiste. En 1995, un levé géophysique a permis de cerner un potentiel d'exploration estimée à plus de 1 000 000 tonnes de Silice. Ce calcul utilisait une longueur de surface de la veine de quartz de plus de 200 m et d'une largeur variant entre 2 et 23 m et d'une profondeur estimée à 30 m. (GM53696 : Pierre Vincent, géosciences de l'établissement. 1995.). Afin de valider ces estimés, qui ne sont pas conformes à la Norme 43-101, la société prévoit commencer un programme d'exploration qui sera réalisé conformément à cette norme.
- Il n'y a eu aucun travail de complété durant la période de 2018.

PROJET: CARRIERE MONTPETIT

- La propriété Carrière Montpetit est composée de quatre (4) claims pour une superficie de 243 hectares. La propriété se situe dans la région de la Montérégie, à environ 40 km au sud de Montréal et à 7 km au sud de Saint-Clotilde-de-Châteauguay dans la région de Hemmingford.
- Ce dépôt se compose de silice sablonneuse consolidée qui a été purifiée par ségrégation, triage et lixiviation. La diagenèse a transformé ce sable en un dépôt de quartzite SiO₂.
- Il n'y a eu aucun travail de complété durant la période de 2018.

PROJET : DRUCOURT

- Le projet de Drucourt consiste en huit (8) claims couvrant une superficie de 442 hectares. La propriété est située dans la région de la Côte-Nord du Québec, à environ 700 km au nord-est de Montréal. La propriété se trouve principalement à l'intérieur des terres de la Couronne et de quelques terrains privés.
- La société a sélectionné le site Q-12 pour faire de l'échantillonnage en raison de sa taille, des travaux historiques complétés auparavant et de son emplacement à 850 mètres de la route 138. L'équipe de terrain a localisé le site Q12, un gîte de plus de 125 mètres de longueur et une largeur de plus de 45 m. Des échantillons de quartzite ont été recueillis. Visuellement, la quartzite présente un quartz de très haute pureté avec de légères impuretés : principalement de fines particules d'oxydes de fer fines présentes en raison de l'altération météorologique de surface et des veinules. Les autres sites de quartz n'ont pas été explorés à ce jour.
(Pronovost, Jean-Marie. 2002. Évaluation des quartzites de la propriété Drucourt. Rapport des travaux présentés à André Liboiron et au fonds d'exploration minière de la Côte nord (F.R.E.M.) SAMEXOR Enr. GM59751. 33 pages. 3 plans)
- Il n'y a eu aucun travail de complété durant la période de 2018.

PROJET: MALVINA

- La propriété Malvina est composée de deux (2) claims pour une superficie de 121 hectares et est située dans le canton de l'Est, à environ 200 km à l'est de Montréal et à 5 km de la frontière entre le Québec et le Vermont. La région est surtout couverte par des forêts privées et des fermettes.
- La campagne d'exploration de 2014 révélée que la minéralisation semble se situer dans une lentille de 15 m par 16 m. La minéralisation semble être liée à un événement post-orogénique qui a créé plusieurs zones de cisaillement remplies de quartz hydrothermal.
- Il n'y a eu aucun travail de complété durant la période de 2018.

PROJET: SILICE-AUTRES

- Le projet Silice-Autres est composé de quatre (4) blocs de claims : un formé de quatre (4) claims appelé projet Saint-Gédéon couvrant 240 hectares dans la région de la Beauce près des frontières Canada-États-Unis; le projet Saint-Ludger formé de quatre (4) claims couvrant 221 hectares situés dans la région du Lac Mégantic; le projet Beaudoin qui consiste en un (1) claim et le projet Bourque d'un (1) CDCs qui sont situés en Estrie au sud de Sherbrooke.
- Il n'y a eu aucun travail de complété durant la période de 2018.

VALORISATION DU QUARTZ/SILICON

- A la suite des premiers 14 tests d'échelonnabilité commerciale de la preuve de concept de l'entreprise en co-participation, Pyro-Genesis a procédé à une vérification de l'usure de l'équipement GEN2 Purevap[™]. Cette vérification a permis d'identifier les paramètres opérationnels critiques pour l'équipement pilote Gen3 Purevap[™] et a aussi permis l'évaluation des modifications de design additionnelles qui pourraient être introduites dans les tests futurs utilisant l'équipement GEN2 Purevap[™].
- L'équipement GEN2 Purevap[™], ayant été reconditionné, réassemblé et intégrant les dernières modifications de design, est maintenant prêt à commencer une nouvelle série d'au moins huit (8) test supplémentaires se concentrant sur:
 - L'augmentation du rendement et de la production qui devrait dépasser les résultats du test No. 14 GEN2 Purevap[™];
 - Tester la pureté du silicium produit en utilisant la spectrométrie de plasma à couplage inductif en utilisant le matériel de la Société de basse pureté (98,84% SiO₂, dioxyde de silicium) et du matériel de très haute qualité (plus que 99,9% SiO₂); et
 - Identifier les conditions d'opération optimales pour GEN2 Purevap[™] et obtenir de l'information au sujet de l'opération future de GEN3 Purevap.
- Le 19 avril 2018 la Société a émis un communiqué offrant une mise à jour des résultats du travail de développement sur le réacteur PUREVAP[™] GEN2. Une masse totale de 101,45 grammes a été obtenu ce qui est 11,5 fois plus élevé que les meilleurs résultats de GEN1 qui étaient de 8,8 grammes (test #323) et 3,6 fois plus élevé que le 28,1 grammes du test GEN2 #007. Le rendement de production a atteint 34,3% qui est 2,5 fois plus élevé que la masse maximale atteint à date de 13,4%.
- En Février 2018, la Société a annoncé que le test no. 007 du *PUREVAP[™]* GEN2 produit 28,1 grammes de Silicium Métal, soit 20 fois plus élevé que le résultat de référence GEN1 # 63 de 1,4 grammes, et 1,4 fois plus élevé que les 19,9 grammes du test GEN2 # 003.
- De plus le test GEN2 # 007 a atteint une efficacité de conversion de Quartz en Silicium métal (rendement de production) de 13,4%, le plus élevé à ce jour, soit 10 fois plus que le test de référence GEN1 # 63 avec un rendement de production de 1,3% et 1,8 fois supérieur que GEN2 test # 003 avec un rendement de production de 7,4%.

VALORISATION DU QUARTZ/SILICON (suite)

- Les tests GEN1 ont confirmés la corrélation entre le rendement de production et la pureté (communiqué du 1er novembre 2017) et à partir de ces résultats et des tests en cours, PyroGenesis a conclu que:
 - Dans un procédé PUREVAP™ en semi-continu, en postulant un rendement de production standard de 90%, il serait possible de transformer du Quartz (SiO₂) en Silicium Métal (Si) avec des niveaux de pureté acceptables à l'industrie solaire (4N + ou 99.998% Si)¹; et
 - La corrélation positive entre le rendement de production, la pureté et la taille du réacteur PUREVAP™ QRR est optimisée avec un réacteur de 50 TPA; et
 - La taille du réacteur PUREVAP™ GEN2 limite le rendement de production atteignable à 15 % (± 3%).
- Au début du quatrième intermédiaire de 2017, la Société a annoncé les résultats finaux des tests métallurgiques effectués avec le réacteur GEN 1 *PUREVAP™* QRR en même temps qu'elle annonçait la mise en marche du réacteur GEN 2. *PUREVAP™* QRR.
- Les variations de résultats sur la pureté finale du silicium métal en utilisant différents paramètres de fonctionnement avec le GEN 1 *PUREVAP™* QRR ont été rigoureusement analysées. Les résultats ont validés le concept et l'extrapolation des résultats suggère que dans un procédé PUREVAP en semi-continu, HPQ peut transformer le quartz (SiO₂) en silicium métal (Si) atteignant des niveaux de pureté acceptables pour l'industrie solaire (4N plus ou + 99,99% Si).
- Le programme de tests métallurgiques GEN2 *PUREVAP™* QRR récemment lancé, vise à confirmer cette hypothèse et à permettre à la société de faire des prélèvements pour les essais de produits en aval, en finalisant les plans et en complétant les préparatifs pour l'assemblage de l'équipement d'usine pilote.
- La propriété intellectuelle du procédé PUREVAP™ QRR appartenant à HPQ. La société continue son travail de développement de cette technologie avec PYROGENESIS, qui travaille aussi à compléter la conception et la fabrication de l'équipement de l'usine pilote.
- La technologie GEN 1 *PUREVAP™* QRR a permis, lors de tests métallurgiques, de produire du Silicium Métal avec une pureté de 99,97% (3N). La pureté du quartz qui a été utilisé, lors de ces tests, se situait à entre 98,14% et 99,99 %.
- L'objectif premier du développement de la technologie *PUREVAP™* QRR est de produire un Silicium Métal de qualité solaire « SoG Si » avec une réduction substantielle des coûts versus les procédés actuels de l'industrie, soit une réduction des frais de capitalisation (CAPEX) d'au moins 95% comparés aux frais actuels et une réduction des frais d'opération (OPEX) de 80%.
- De plus le procédé *PUREVAP™* QRR devait permettre une réduction de 75% de l'empreinte de carbone produit lors de la production du « SoG Si. Ceci représente une génération de 14,1 Kg de Co₂ comparativement aux 54 Kg de Co₂ produit par les méthodes existantes.

¹ Note technique de Pyrogenesis Canada inc.: "TM-2017-830 REV 00, - Final Report-Silicon MetalPurityEnhancement"

VALORISATION DU QUARTZ/SILICON (suite)

- Selon la société, le procédé *PUREVAP[™]*QRR est le seul qui pourrait transformer en une seule étape du Quartz en SoG Si.
- La technologie est basée sur l'utilisation d'un Plasma à arc submergé, sous vacuum. A mesure que le Silicium est raffiné les impuretés sont extraites. Ceci se produit à une très basse pression et en utilisant un Plasma à arc à haute température les impuretés sont vaporisées avant que le Silicium le soit.
- Au cours de l'exercice financier de 2016, la société a conclu une entente d'une valeur de 8 260 000 \$ avec la société PyroGenesis Canada inc. pour l'acquisition d'un équipement d'essai.
- Selon l'échéance établi pour la conception, la fabrication, l'assemblage, la mise en marche à froid et les essais de rodage, il reste à la société un versement d'un montant de 241 600\$ qui a été effectué en novembre 2018. Les étapes suivantes consisteront à la mise en marche à chaud de l'équipement pour 520 000 \$ et le rodage de l'équipement sur une période de 10 mois pour une valeur de 2 310 000\$. L'investissement totalisait au 30 septembre 2018 la somme de 4 998 400\$ dont 1 000 000\$ pour l'acquisition de la propriété intellectuelle. Durant le mois d'août 2018, la société a effectué un dépôt d'un montant de 1 950 000 \$ qui sera utilisé comme paiement sur les factures pour le rodage de l'équipement.

ACTIFS DÉTENUS EN VUE D'UNE DISTRIBUTION AUX PROPRIÉTAIRES

PROJET : BEAUCE PLACER

- Durant l'exercice de 2016, la société a créé la filiale « Les Champs d'or de la Beauce Inc. » ("COB") qui a entamé la demande d'inscription de ses actions à la Bourse de croissance TSX.
- Lors de l'assemblée annuelle de la société, les actionnaires ont accepté de vendre à sa filiale COB ses projets aurifères. Ces transactions seront payés par l'émission d'actions ordinaires de COB à un prix de 0,10\$ chacune. Lorsque tous les point du plan seront complétés, l'ordonnance finale sur le plan d'arrangement sera présentée à la Cour pour être homologuée. La société pourra ainsi distribuer à ses actionnaires 80% des actions reçus de COB.
- Au cours du mois de septembre, la filiale COB a reçu l'approbation conditionnelle de son inscription à la bourse de croissance TSX.
- Durant le mois de novembre 2018, la filiale a reçu le financement minimum requis de 550 000\$ pour son inscription. Si les conditions de l'approbation sont respectés, la filiale sera inscrit sur la bourse de croissance du TSX.
- La société a également convenu de concéder à COB un droit de prospection et d'extraction des métaux de base et précieux ainsi que d'autres minerais sauf le quartz, sur sa propriété Roncevaux, en considération d'une royauté 5 % NSR et de l'émission par COB de 100 000 actions ordinaires à un prix de 0,10\$ par action. COB pourra racheter 4 % du NSR en payant à HPQ jusqu'à 4 000 000 \$. Ce rachat pourra se faire en effectuant des paiement de 100 000\$ pour chaque tranche de royauté de 0,1%.

PROJET : BEAUCE PLACER (suite)

- Le projet Beauce-Placer est composé de cent cinquante-deux (152) claims d'une superficie totale de 4 808,95 hectares. La majorité des claims sont contigus. La société a augmenté son portefeuille de claims dans cette région. Les claims sont situés dans la région de la Beauce au Québec à environ 70 km au sud-est de la ville de Québec. Historiquement, la Beauce a été le site des premières opérations minières aurifères au Canada et est aussi reconnue comme une des régions de dépôt placer les plus importantes dans le nord-est de l'Amérique du Nord.
- Durant l'exercice de 2017, la société a effectué pour 179 948 \$ de travaux d'exploration. La société a entamé un programme d'exploration visant à identifier des cibles de minéralisation de sulfures dans le projet de Beauce Placer. Ce programme de recherche a réuni une équipe multidisciplinaire internationale de renommée mondiale en géophysique. Les cibles de ce levé ont portées sur l'étude et l'identification de l'emplacement des sources aurifères qui ont générées le site Beauce Placer et servira à déterminer le potentiel de la propriété.
- Ce programme a saisi de façon systématique des mesures magnétiques et gravimétriques le long de différentes sections perpendiculaires à la géologie de la région de St-Simon-les-Mines. Ensuite, un levé électromagnétique atteignant une profondeur maximale de 2 000 m a été complété afin de documenter les caractéristiques géoélectriques de la ceinture aurifère de Bellechasse. Selon des levés de résistivité électrique effectués par l'INRS et la Société, cette méthode a démontré la présence de fortes anomalies dans le substratum rocheux situé sous les unités Quaternaires du Placer.
- Le 11 mai 2017 la Société a annoncé l'identification d'une faille majeure qui se trouve sous l'ancienne opération alluvionnaire de la propriété Beauce-Placer. Le levé géophysique d'une longueur de 5,6 kilomètre, complété le long du chemin Saint-Gustave, a révélé cette faille qui n'avait jamais été identifiée auparavant. Le levé consistait en des lectures audio-magnétotelluriques (AMT), gravimétriques, magnétométriques et électromagnétiques.
- Les levés indiquent que la faille s'approche de la surface le long des anciennes opérations alluvionnaires des années 1960. Les données gravimétriques dévoilent un contraste entre les blocs Nord et Sud de la faille. Ces données pourraient expliquer la présence de l'or alluvionnaire de la région de St-Simon-Les-Mines. La projection en surface de la faille correspond à un domaine élevé en chargeabilité électrique (Richer-Laflèche, 2014) qui pourrait suggérer la présence de sulfures disséminés dans des roches volcanoclastiques. Cette zone correspond à la limite Nord du Placer de Saint-Simon-Les-Mines.
- Les données AMT pourraient aussi suggérer la présence d'un gros conducteur (IV) d'une épaisseur estimée de 50 m et d'une extension verticale de 400 m.
- La Société a commencé un programme d'exploration afin de trouver les limites extrêmes de cette faille géologique qui affleure sous le dépôt d'or alluvial historique. Ce programme comprend deux lignes de levé audio-magnétotellurique (« AMT »), deux lignes de levés de tomographie de résistivité électrique et plusieurs levés gravimétrique. Ce travail se ferait sous la supervision du Professeur Marc Richer-Laflèche, PhD, Géo, de l'INRS (Institut National de Recherche Scientifique-Québec).
- Le 3 août 2018, la société a déposé l'actualisation du Rapport géologique selon la Norme Canadienne 43-101 sur le projet aurifère de Beauce Placer.

PROJET : BEAUCE PLACER (suite)

- COB continuera les efforts déjà entrepris afin de localiser la source du dépôt placer. La région dans laquelle se trouve le projet Beauce Placer accueille une unité sédimentaire non-consolidée sur une longueur de 6 kilomètres (une unité de Saprolite en profondeur et de diamictite brune en surface). Les travaux accomplis à date par la Société ont permis de trouver de l'or délicat dans la Saprolite ce qui donnerait une bonne indication de la proximité de la source de cet or. Cette découverte permet à la Société d'espérer la découverte de la source de l'or d'origine alluvionnaire qui pourrait se retrouver sur ses claims.

DÉPENSES D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION

Les dépenses d'exploration reportées (avant crédits à l'exploration et droits miniers) pour l'intermédiaire se finissant le 30 septembre 2018 se sont élevées à 590 \$, comparativement à 199 021 \$ pour la même période de 2017.

L'objectif de la société, pour les exercices de 2018 et 2019, est de finaliser le programme d'exploration ayant comme objectif de délimiter une ressource sur la propriété Roncevaux. La société continue à effectuer divers tests métallurgiques sur le quartz de Roncevaux et des autres propriétés de Quartz. Les résultats obtenus permettront d'élaborer divers scénarios tels que des programmes d'exploration plus approfondis, ou la mise en vente ou l'abandon du droit minier.

Voici une analyse détaillée des coûts et des frais d'exploration et d'évaluation pour l'intermédiaire finissant le 30 septembre 2018 ainsi que celle de la période comparative de 2017.

Pour les intermédiaires finissant le 30 septembre 2018 et 2017

	Pour la période intermédiaire finissant le 30 septembre		Période finissant le 30 septembre	
	2018	2017	2018	2017
	\$	\$	\$	\$
Solde au début	1 273 109	550 534	1 261 724	541 622
Ajouter:				
Géologie	-	8 500	-	23 381
Analyse	-	185 871	10 177	231 471
Location	590	780	1 798	1 281
Divers	-	3 870	-	3870
	590	199 021	11 975	260 003
Solde avant crédits	1 273 699	749 555	1 273 699	801 625
Moins : Radiation	-	-	-	52 070
Solde à la fin	1 273 699	749 555	1 273 699	749 555

INFORMATION FINANCIÈRE SÉLECTIONNÉE DE L'INTERMÉDIAIRE

Le tableau suivant présente l'information financière sélectionnée pour les huit derniers intermédiaires.

	FISCAL 2018			FISCAL 2017				FISCAL 2016
Intermédiaire finissant :	30/09/18	30/06/18	31/03/18	31/12/17	30/09/17	30/06/17	31/03/17	31/12/16
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Frais opérationnels	350 920	396 682	294 794	1 648 382	305 400	659 235	292 437	1 421 465
Perte globale	470 294	592 373	189 458	1 438 370	679 765	377 392	120 716	1 476 982
Résultats de base et diluée par action	(0,00)	(0,00)	(0,00)	(0,02)	(0,00)	(0,00)	(0,00)	(0,02)
Actif courant	5 381 473	2 655 484	2 805 441	2 843 366	3 299 943	4 047 091	4 131 361	3 497 544
Actif total	13 217 610	9 664 041	9 693 622	9 602 391	9 538 683	9 786 113	9 583 357	7 840 995
Passif courant	995 091	758 490	512 003	480 468	1 215 267	888 072	447 376	735 418
Passif non courant	3 004 678	2 395 256	2 342 814	2 289 959	2 221 656	2 171 034	2 120 441	2 069 876
Capitaux propres	9 217 841	6 510 295	6 838 805	6 831 964	3 436 923	3 059 106	2 567 817	2 805 294

DISCUSSION SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE DE L'INTERMÉDIAIRE SÉLECTIONNÉE

- **Performance globale**

Au cours du troisième intermédiaire de l'exercice financier de 2018, la société a connu une diminution de ses pertes globales de 209 471 \$ (31 %) (470 294 \$ contre 679 765 \$), alors que les frais opérationnels ont diminué de 35 214 \$ (9 %) (350 920 \$ contre 386 134 \$), tandis qu'au cours des sept derniers intermédiaires, leurs moyennes s'établissaient respectivement à 696 437 \$ et 674 056 \$.

DISCUSSION SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE DE L'INTERMÉDIAIRE SÉLECTIONNÉE (suite)

- **Analyse du résultat global**

La diminution de ses pertes globales de 209 471 \$ (31 %) (470 294 \$ contre 679 765 \$), en comparaison à la période de 2017, correspond principalement à la diminution de la valeur des produits financiers qui est inclus dans les autres revenus et dépenses.

Il y a eu une diminution des autres charges opérationnelles de 17 370 \$ (9 %) (179 837 \$ contre 197 207 \$). Les principales raisons sont : la diminution des honoraires relations aux investisseurs de 21 750 \$, les dépenses de voyages de 9 742 \$ (ou 35 %) (18 059 \$ contre 27 801 \$) ainsi que les honoraires professionnels de 6 394 \$ (ou 5 %) (114 660 \$ contre 121 054 \$). Les frais aux actionnaires et droits d'inscription ont augmenté de 15 481 \$ (ou 150 %) (25 795 \$ contre 10 314 \$).

Durant l'intermédiaire, la société a comptabilisé des frais de restructuration de 63 192 \$ comparativement à 80 734 \$ pour l'intermédiaire de 2017. Ces coûts sont reliés à la mise en place du plan d'arrangement pour la vente des actifs aurifères à sa filiale.

Les autres revenus et dépenses ont augmentés de 219 990 \$ (-43 577 \$ contre -263 567 \$). Cette augmentation est attribuable à la baisse des valeurs des titres négociables d'une société cotée de 220 525 \$, par rapport à l'intermédiaire de 2017.

INFORMATION FINANCIÈRE SÉLECTIONNÉE POUR LA PÉRIODE DE 2018

Le tableau suivant présente l'information financière choisie pour les périodes de 2018, 2017, 2016 et 2015.

	FISCAL 2018	FISCAL 2017	FISCAL 2016	FISCAL 2015
	30/09/18	30/09/17	30/09/16	30/09/15
	\$	\$	\$	\$
Frais opérationnels	1 042 396	1 257 072	1 080 755	843 487
Perte globale	1 252 125	1 177 873	1 112 700	878 572
Résultats de base et dilués par action	(0,00)	(0,00)	(0,01)	(0,01)
Actif courant	5 381 473	3 299 943	1 282 390	938 992
Actif total	13 217 610	9 538 683	5 783 307	3 008 521
Passif courant	995 091	1 215 267	500 854	359 661
Passif non courant	3 004 678	2 221 656	1 402 623	926 831
Capitaux propres	9 217 841	6 101 760	3 879 830	1 722 029

DISCUSSION GÉNÉRALE SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SÉLECTIONNÉE DE 2018

- **Performance globale**

Pour la période financière de 2018 comparativement à la période correspondant de 2017, la société a connu une augmentation de ses pertes globales de 74 252 \$ (6 %) (1 253 125 \$ contre 1 177 873 \$), alors que les frais opérationnels ont diminué de 295 410 \$ (22 %) (1 042 396 \$ contre 1 337 806 \$). Au cours des trois derniers exercices, leurs moyennes s'établissaient respectivement à 1 056 382 \$ et 1 060 438 \$.

- **État du résultat global**

L'augmentation des pertes globales de 74 252 \$ (6 %) (1 253 125 \$ contre 1 177 873 \$), en comparaison à la période de 2017, correspond principalement à la diminution de la valeur des produits financiers qui est inclus dans les autres revenus et dépenses.

Il y a eu une diminution des autres charges opérationnelles de 102 676 \$ (ou 16%) (539 112 \$ contre 641 788 \$). La principale raison est reliée à la diminution des honoraires de relations aux investisseurs 81 604 \$. Les honoraires professionnels et de consultation ont diminués de 36 518 \$ (ou 9%) (377 263 \$ contre 413 781 \$) qui est attribuable à divers travaux de commercialisation qui ont été effectué durant la période de 2017. Les dépenses de voyage ont augmentés de 11 410 \$ (ou 29 %) (51 068 \$ contre 39 658 \$). Cette augmentation est attribuable aux divers déplacements pour la réalisation du montage financier et les dépenses reliées à l'information aux actionnaires et droits d'inscription ont augmenté de 5 945 \$ (ou 11%) (59 933 \$ contre 53 988 \$).

Durant la période, la société a comptabilisé des frais de restructuration de 139 784 \$ comparativement à 80 734 \$ durant l'intermédiaire correspondant. Ces coûts sont reliés à la mise en place du plan d'arrangement pour la vente des actifs aurifères à sa filiale.

Les autres revenus et dépenses ont diminués de 337 762 \$ (-209 729 \$ contre 128 033 \$). Cette diminution est attribuable à la variation à la baisse des valeurs des titres négociables d'une société cotée de 307 819 \$, par rapport à la période correspond de 2017.

- **Ressources financières**

Pour la période financière se finissant le 30 septembre 2018, la société avait un fond de roulement de 4 767 482 \$ (versus un montant de 2 362 898 \$ au 31 décembre 2017). Les actifs courants de 5 381 473 \$ sont constitués des éléments suivants : trésorerie de 837 076 \$ (314 103 \$ au 31 décembre 2017), Titres négociables d'une société cotée de 301 000 \$ (414 855 \$ au 31 décembre 2017), taxes sur les produits et service à recevoir de 211 610 \$ (105 940 \$ au 31 décembre 2017), un dépôt sur de contrat de 1 950 000 (0\$ au 31 décembre 2017), des frais payés d'avance de 69 959 \$ (6 225 \$ au 31 décembre 2017), des actifs détenus en vue d'une distribution aux propriétaires de 1 505 000 \$ (1 505 000 \$ au 31 décembre 2017), un acompte sur dû à une société de 126 053 \$ (123 251 \$ au 31 décembre 2017) ainsi que des acomptes sur dû aux administrateurs, dirigeants et à des sociétés détenues par un administrateur ou un dirigeant de 380 775 \$ (373 992 \$ au 31 décembre 2017).

- **Ressources financières (suite)**

Les titres négociables d'une société cotée de 301 000 \$ représentent un investissement à la juste valeur marchande des actions de PyroGenesis avec un coût d'acquisition de 344 500\$. Les taxes sur les produits et services à recevoir de 211 610 \$ représentent les taxes sur les paiements faits à des fournisseurs durant les deux dernier intermédiaires de 2018. Le dépôt sur contrat de 1 950 000\$ représente une partie du coût relié au rodage de l'équipement pilot. Les frais payés d'avance de 69 959 \$ représentent les frais divers de marketing, les taxes municipales et scolaires, la prime d'assurances aux administrateurs et dirigeants ainsi que plusieurs tests sur l'équipement de laboratoire. L'actif détenu en vue d'une distribution aux propriétaires de 1 505 500 \$ représente la juste valeur marchande des propriétés aurifères. Pour éviter tout litige juridique, la société a payé une partie des montants dus à un créancier, ces montants sont classés aux états financiers comme acompte sur dû à une société de 126 053 \$ (valeur nominale de 127 000 \$). Dans les acomptes sur dû aux administrateurs, dirigeants et à des sociétés détenues par un administrateur ou un dirigeant de 380 775 \$ (valeur nominale de 383 000 \$).

Durant la période de 2018, la société a acquis des immobilisations corporelles pour un montant de 731 600\$ pour son équipement pilot ainsi que pour les immobilisations incorporelles d'une valeur de 334 302\$.

Le total du passif courant qui est de 995 091 \$ (480 468 \$ au 31 décembre 2017) comprend des dettes fournisseurs et autres créditeurs de 235 563 \$ (170 755 \$ au 31 décembre 2017), un billet à payer de 180 000 \$ (180 000 \$ au 31 décembre 2017), des dû aux administrateurs et dirigeants de 434 600 (nil au 31 décembre 2017) et des redevances à payer 144 928 \$ (129 713 \$ au 31 décembre 2017). Les passifs non courants totalisant 3 004 678 \$ (2 289 959 \$ au 31 décembre 2016) qui représentent des dus aux administrateurs, dirigeants et à une société détenue par un administrateur pour 997 289 \$ (valeur nominale de 997 641 \$) (1 370 138 \$ au 31 décembre 2017), la composant de la débenture convertible incluant les intérêts courus pour une valeur de 938 638 \$ (valeur nominale de 1 807 500 \$) (nil au 31 décembre 2017) ainsi que des redevances à payer de 1 068 751 \$ (919 821 \$ au 31 décembre 2017).

- **Situation de trésorerie**

Au 30 septembre 2018, la société détenait un fond de trésorerie de 837 076 \$ comparativement à 329 517 \$ pour la période correspondante de 2017.

Le flux de trésorerie utilisé pour les activités opérationnelles est de 3 042 575 \$. L'utilisation du flux de trésorerie pour les activités opérationnelles est constituée de la perte globale de 1 252 125 \$. Les autres éléments hors caisse qui n'ont aucune incidence sur le flux de trésorerie est constituée de divers amortissement pour un montant de 163 576 \$, des charges financières de 7 500 \$, des salaires et charges au titre des avantages du personnel de 53 500 \$ ainsi que la variation de la juste valeur des titres négociables d'une société cotée de 5 069\$. L'utilisation des flux de trésorerie sur les activités opérationnelles du fond de roulement représente un montant de 2 020 095 \$ qui se détaille comme suit : l'augmentation des taxes sur les produits et services à recevoir de 105 670 \$, l'augmentation des frais payés d'avance de 63 734 \$, L'augmentation du dépôt sur contrat de 1 950 000 \$ ainsi que l'augmentation des dettes fournisseurs et autres créditeurs de 99 309 \$.

- **Situation de trésorerie (suite)**

L'utilisation du flux de trésorerie affectée aux activités d'investissement, soit 961 217 \$, est constituée d'ajout aux actifs d'exploration et d'évaluation de 8 773 \$, d'ajout aux immobilisations corporelles de 731 600 \$, d'ajout aux immobilisations incorporelles de 329 630 \$, des dispositions de titres négociables de 283 786 \$ et 175 000 \$ d'ajout de titres négociables.

Le flux de trésorerie provenant de l'activité de financement au montant de 4 526 765 \$ comprend un placement privé par une émission d'unités d'actions ordinaires pour un montant de 1 950 000 \$ ainsi que l'exercice des bons de souscription pour un montant de 940 643 \$ (ce qui inclus le programme incitatif sur les bons de 290 640 \$). La société a émis une débenture convertible pour un montant de 1 800 000\$. Il y a eu des frais d'émissions d'unités pour une valeur de 16 563 \$ ainsi que des frais d'émission relativement à la débenture convertible de 147 315 \$. La société a augmenté son flux de trésorerie de 522 973 \$ durant la période.

La moyenne des besoins de trésorerie de la société pour les prochains intermédiaires devrait se situer entre 225 000 \$ et 250 000 \$ en excluant les frais relatifs aux actifs d'exploration et d'évaluation, les ajouts pour les immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que les frais de restructuration.

Tant et aussi longtemps que la société sera au stade d'exploration et développement, elle ne générera pas de liquidité provenant de ses opérations. La capacité de la société de répondre aux obligations courantes et à poursuivre son développement est entièrement tributaire de la capacité de la direction à obtenir les fonds suffisants dans le cadre de placements privés et autres programmes de financement faisant appel à l'émission d'actions.

La direction est d'avis que s'il ne survient pas d'événements négatifs importants sur les marchés financiers, la société devrait être en mesure de compléter les placements et les financements nécessaires permettant la continuité de ses projets, et ce, pour les 12 prochains mois.

En conclusion, les états financiers consolidés ne reflètent pas les ajustements qui pourraient s'avérer nécessaires si la société était dans l'impossibilité de sécuriser les injections de fonds permettant de continuer ses activités. Les investisseurs sont avisés que si de tels changements s'avéraient nécessaires, ces ajustements pourraient s'avérer matériels.

ENGAGEMENTS FINANCIERS, ÉVENTUALITÉS ET ÉVÈNEMENTS SUBSÉQUENTS

La société est sujette à des versements de redevances sur certaines propriétés, advenant leur exploitation commerciale.

En vertu d'une entente signée avec Fancamp le 8 octobre 2014, la société s'est engagée à payer, à Fancamp Exploration Ltd., une royauté de 3,5 % pour toute la durée de la production d'or ainsi qu'un montant de 500 000 \$ lors du début de la production. De plus, la société devra assumer le paiement à un tiers d'une royauté de 1,5 % duquel, au choix de la société, 1% pourra être racheté pour un montant de 1 000 000 \$. Une fois la transaction de cession du projet Beauce Placer sera complétée avec Les Champs d'Or de la Beauce Inc., ces engagements devraient devenir la responsabilité de cette dernière.

Le 6 février 2012, la société a signé un contrat d'hypothèque immobilière pour garantir un emprunt d'une somme de 180 000 \$ portant intérêt au taux composé de 25 % l'an grevant le terrain situé en Beauce. Le 6 octobre 2017, la société a convenu avec le créancier hypothécaire d'en proroger l'échéance jusqu'au 31 juillet 2019. Une fois la transaction de cession des propriétés aurifères complétée avec Les Champs d'Or de la Beauce Inc., le billet devrait devenir la responsabilité de cette dernière.

ENGAGEMENTS FINANCIERS, ÉVENTUALITÉS ET ÉVÈNEMENTS SUBSÉQUENTS (suite)

En vertu d'ententes avec des souscripteurs en 2011, la société s'était engagée à dépenser 245 000 \$ en Frais d'Exploration Canadien (« FEC ») avant le 31 décembre 2012. La société a engagé 163 875 \$ en FEC avant le 31 décembre 2012 et un solde approximatif de 77 000 \$ de FEC renoncés à des investisseurs n'a pas été engagé au 31 décembre 2012 et a été utilisé à d'autres fins que des travaux d'exploration. L'éventualité maximale pour la société relativement au non respect de ses engagements envers ses souscripteurs est approximativement de 55 000 \$. Au 28 février 2014, la société avait produit les formulaires de réductions relatifs au montant de 77 000 \$ de FEC renoncés et qui n'ont pas été engagés au 31 décembre 2012. Au 31 décembre 2017, un solde de 8 131 \$ à titre d'impôt de la partie XII.6 est inclus dans les dettes fournisseurs.

En vertu d'ententes avec des souscripteurs en 2016, la société s'était engagée à dépenser 1 245 000 \$ en Frais d'Exploration Canadien (« FEC ») avant le 31 décembre 2017. La société a engagé 919 296 \$ en FEC et un solde approximatif de 293 000 \$ de FEC renoncés à des investisseurs n'a pas été engagé au 31 décembre 2017 et a été utilisé à d'autres fins que des travaux d'exploration. L'éventualité maximale pour la société relativement au non respect de ses engagements envers ses souscripteurs est approximativement de 220 000 \$. Au 28 février 2018, la société avait produit les formulaires de réductions relatifs au montant de 293 000 \$ de FEC renoncés et qui n'ont pas été engagés au 31 décembre 2017. Au 31 décembre 2017, un solde de 40 482 \$ à titre d'impôt de la partie XII.6 est inclus dans les dettes fournisseurs.

La société a convenu de prolonger le contrat pour une autre année selon les mêmes termes et conditions prévu à l'entente signée le 15 juillet 2014 avec AGORACOM. La société émettra des actions pour les services rendus par AGORACOM, services étant la publicité en ligne, le marketing et les autres services de publicité inhérents. Le nombre d'actions qui devra être émis à la fin de chaque période sera déterminé le jour de l'émission de la facture en utilisant le cours de clôture des actions, à la Bourse de croissance TSX. L'entente est de 12 mois commençant le 15 juillet 2018 et les services totalisant 50 000 \$ doivent être payés par la société au moyen de paiements trimestriels de 12 500 \$ plus TVH.

La société a finalisé une entente de développement et d'exclusivité avec la société PyroGenesis le 28 septembre 2015. En contrepartie du droit exclusif d'utilisation de la technologie développée par PyroGenesis, la société doit effectuer les paiements tel que décrits ci-dessous :

- Pour 2018, le plus élevé de 10% des ventes de silice ou 150 000 \$;
- Pour 2019, le plus élevé de 10% des ventes de silice ou 200 000 \$;
- Pour 2020 et après, le plus élevé de 10% des ventes de silice ou 250 000\$ par année.

Au 30 septembre 2018, l'engagement total au titre des coûts des investissements relativement à l'achat de l'équipement d'essai s'établissait à environ 2 540 000 \$ donc un montant de 1 950 000 \$ est un dépôt de contrat.

La société a obtenu l'approbation de la bourse de croissance de la ligne de crédit sur équité au montant de 1 500 000 \$ consentie par Pyrogenesis. Cette ligne ne sera utilisable que pour palier à tout éventuel dépassement des coûts qui pourraient être encourus dans le projet d'équipement-pilote, après la fin de la période de test en 2019 et jusqu'au 31 décembre 2020.

ENGAGEMENTS FINANCIERS, ÉVENTUALITÉS ET ÉVÈNEMENTS SUBSÉQUENTS (suite)

Les termes de la ligne de crédit stipulent que pour qu'un dépassement de coût puisse être payé en vertu de la ligne de crédit, le dépassement doit être préalablement accepté par les deux parties avant que les dépenses soient encourues. Une fois les dépenses approuvées, la société devra soumettre un avis de 30 jours à Pyrogenesis l'informant de son intention d'utiliser la ligne de crédit pour payer le dépassement de coût. Après la réalisation des travaux approuvés, PyroGenesis soumettra une facture pour ces travaux et HPQ organisera le paiement de la facture au moyen de l'émission d'actions ordinaires de son capital action, le tout conformément aux politiques de la bourse de croissance, d'un nombre d'actions nécessaires pour payer la facture, les actions étant émises au cours escompté de dix pourcent (10%), effectif le jour de facturation.

Le 17 novembre 2017, la Société a conclu une entente de service avec Apollon Solar dans le développement de son projet de production de Silicium SoG. En vertu de cette entente, la Société s'engage à déboursier des honoraires de 188 000 € sur une période de 10 mois à partir de janvier 2018.

ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

L'établissement d'états financiers annuels conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables, ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions.

Des informations sur les hypothèses et les incertitudes aux estimations qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif au cours du prochain exercice financier sont les suivantes :

- Recouvrabilité des actifs d'exploration et dévaluation;
- Évaluation des crédits d'impôt remboursables relatifs aux ressources et crédits des droits miniers;

La direction prévoit que l'ensemble des prises de position sera adopté dans les méthodes comptables de la société au cours du premier exercice débutant après la date d'entrée en vigueur de chaque prise de position. L'information sur les nouvelles normes et interprétations et les nouveaux amendements, qui sont susceptibles d'être pertinents pour les états financiers de la société, est fournie ci-dessous.

CONVENTIONS COMPTABLES FUTURES

Il n'y a aucune convention comptable future

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

Étant donné que la société est un émetteur émergent, les dirigeants n'ont pas à faire d'attestation concernant l'établissement et le maintien de contrôle et procédures de communication de l'information et du contrôle interne à l'égard de l'information financière, telle que défini dans le Règlement 52-109.

Les dirigeants signataires de l'émetteur ont la responsabilité de s'assurer qu'il existe des processus leur permettant d'obtenir suffisamment d'information pour faire les déclarations faites dans les attestations.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs financiers utilisés par la société sont constitués de la trésorerie, des acomptes sur dû à une société, des acomptes sur dû aux administrateurs dirigeants et à une société détenue par un administrateur et font partie de la catégorie prêts et créances.

Les passifs financiers de la société comprennent les dettes fournisseurs et autres créditeurs (excluant les salaires et les charges au titre du personnel), les billets à payer, les dus aux administrateurs dirigeants et à une société détenue par un administrateur (excluant les salaires et les charges au titre du personnel) et les redevances à payer.

La juste valeur des acomptes sur dû aux administrateurs, dirigeants et à des sociétés détenues par un administrateur ou un dirigeant, des acomptes sur dû à une société, du dû aux administrateurs, dirigeants et à une société détenue par un administrateur à long terme, la débenture convertible et des redevances à payer a été estimée en utilisant une analyse des flux monétaires actualisés avec un taux d'intérêt pour des instruments financiers similaires. La juste valeur se rapproche de la valeur comptable en fin de la période.

La juste valeur des titres négociables d'une société cotée a été estimée en fonction du cours à la date de clôture. Les titres négociables d'une société cotée évalués à la juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière au 30 septembre 2018.

Au 30 septembre 2018, la trésorerie de la société, qui est libellé en dollars canadiens, était détenue dans un compte à intérêts auprès de la Banque de Montréal.

INFORMATION SUR LES CAPITAUX PROPRES

- **Information sur les financements**

Au 30 septembre 2018, la société comptait 222 284 053 actions émises et en circulation (191 979 173 au 31 décembre 2017), aucune actions à être émises (166 176 au 31 décembre 2017), 89 389 120 bons de souscription (75 233 370 au 31 décembre 2017), aucune options aux courtiers (89 172 au 31 décembre 2017), 752 690 bons de souscription aux courtiers (752 690 au 31 décembre 2017), 175 000 unités aux courtiers (261 000 au 31 décembre 2017) et 12 400 000 options (13 200 000 au 31 décembre 2017). Le nombre d'actions après dilution s'établit à 325 000 963.

- **Information sur les actions en circulation**

Au 29 novembre 2018, la société comptait 222 284 053 actions émises et en circulation, 89 389 120 bons de souscription, 752 690 bons de souscription aux courtiers, 175 000 unités aux courtiers et 12 400 000 options. Le nombre d'actions après dilution s'établit à 325 000 963. Le capital-actions autorisé de la société consiste en un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Pour la période finissant le 30 septembre 2018, des frais de gestion de 112 500 \$ (150 000 \$ au 31 décembre 2017) ont été comptabilisés en vertu d'un contrat avec une société administrée par le Président du conseil d'administration dans le cadre de services de consultation rendus à la société 14 200 \$ (22 600 \$ au 31 décembre 2016) avec une société administrée par un membre du conseil d'administration dans le cadre de services de consultation rendus à la société

Ces opérations sont menées dans le cours normal des activités de la société et sont établies en fonction de leurs valeurs d'échange, soit le montant de la contrepartie convenue entre les parties visées.

La société a payé une partie des sommes qu'elle doit à des administrateurs et dirigeants de la société d'une valeur nominale de 383 000 \$. Ces derniers et la Société ont jusqu'au 23 décembre 2018 pour déterminer les modalités selon lesquelles les acomptes sur dû doivent être compensés sinon les compensations devront obligatoirement s'effectuer à ce moment.

La société doit aux administrateurs et aux dirigeants des salaires et rémunération ayant une valeur nominale de 1 378 389 \$. La société a obtenu confirmation des individus concernés qu'un montant de 1 378 389 \$, sous réserves de certaines conditions, ne sera pas exigé dans les 12 mois et un jour suivant le 30 septembre 2018.

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE CONTRÔLE INTERNE DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Relativement aux ordonnances de dispense émises en novembre 2007 par chacune des autorités en valeurs mobilières à travers le Canada, le Chef de la direction et le Chef des finances de la société doivent produire une «Attestation de base relative à l'émetteur émergent» relativement à l'information financière présentée dans les documents annuels et intermédiaires, y compris les Rapports de gestion.

En comparaison avec le certificat intitulé «Annexe 52-109A2 Attestation des documents annuels et intérimaires», l'«Attestation de base relative à l'émetteur émergent» comprend un «Avis au lecteur» qui déclare que le Chef de la direction et le Chef des finances ne font aucune déclaration concernant l'établissement et le maintien de contrôles et procédures de communication de l'information (CPCI) et du contrôle interne à l'égard de l'information financière (CIIF), au sens du Règlement 52-109.

FACTEURS DE RISQUES

- **Risques inhérents aux activités d'exploration minière**

Les activités de la société consistent à acquérir et explorer des propriétés minières dans l'espoir de découvrir des gîtes de minerai économiques. Les propriétés de la société sont présentement au stade de l'exploration et ne contiennent aucun gisement commercialisable connu. Par conséquent, il est peu probable que la société réalisera des bénéfices à court ou moyen terme. Toute rentabilité future des activités de la société est tributaire de la découverte d'un gisement de minerai économique. De plus, même si un gisement de minerai économique est découvert, rien ne garantit qu'il sera mis en production de manière commercialement rentable.

FACTEURS DE RISQUES (suite)

- **Réglementation et exigences environnementales**

Les activités de la société nécessitent l'obtention de permis auprès de diverses autorités gouvernementales et sont régies par des lois et des règlements sur l'exploration, la mise en valeur, l'exploitation, la production, les exportations, les impôts, les normes du travail et la sécurité au travail, ainsi que sur l'environnement et autres questions.

Des coûts supplémentaires et des retards peuvent être occasionnés par la nécessité de se conformer aux lois et règlements. Si la société ne pouvait obtenir ou renouveler les permis ou approbations, elle pourrait être forcée de réduire ou cesser ses activités d'exploration ou de mise en valeur.

- **Relations avec les Premières Nations**

La Société entreprend des travaux d'exploration dans des zones qui sont ou pourraient faire l'objet de réclamations de la part des Premières Nations. Ces réclamations pourraient retarder les travaux ou en augmenter les coûts. L'effet de ces facteurs ne peut pas être déterminé précisément.

- **Besoins en capitaux**

L'exploration, la mise en valeur, le traitement et l'exploitation des propriétés de la société exigeront un financement supplémentaire considérable. Les seules sources de fonds disponibles pour la société sont l'émission de capital-actions additionnel et l'emprunt. Il n'existe aucune assurance que de tels financements seront disponibles, ni qu'ils le seront selon des modalités favorables ou qu'ils seront suffisants pour répondre aux besoins, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur les affaires et sur sa situation financière. L'impossibilité d'obtenir un financement suffisant peut entraîner un retard, voire le report indéterminé des travaux d'exploration, de mise en valeur ou de production sur l'une ou l'ensemble des propriétés de la société, et même occasionner la perte de sa participation dans une propriété.

- **Prix des métaux**

Le prix du marché des actions ordinaires de la société, ses résultats financiers ainsi que ses activités d'exploration, de mise en valeur et d'exploitation minière ont déjà subi dans le passé et pourraient éventuellement subir, des répercussions négatives importantes en raison de la chute des prix des métaux communs ou précieux.

- **Risques non assurés**

Les activités de la société sont sujettes à certains risques et dangers, dont des conditions environnementales difficiles, des accidents industriels, des conflits de travail, des conditions géologiques inusitées ou inattendues, des glissements de terrain ou de talus, des éboulements et des phénomènes naturels tels que des conditions météorologiques défavorables, des inondations et des tremblements de terre. De tels événements pourraient occasionner des blessures ou décès, des dommages environnementaux ou autres aux propriétés ou installations de production de la société ou aux propriétés d'autres sociétés, des retards dans l'exploitation minière, des pertes monétaires, et de possibles responsabilités légales.

FACTEURS DE RISQUES (suite)

- **Permanence de l'entreprise**

L'avenir de la société dépend de sa capacité de financer ses activités et de mettre en valeur les actifs qu'elle détient. Le défaut d'obtenir le financement suffisant peut faire en sorte que la société pourrait ne pas être en mesure de poursuivre ses activités, de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses passifs dans le cours normal des activités dans un avenir prévisible.

(s) Patrick Levasseur, Président et chef des opérations

(s) François Rivard, chef des finances

Montréal, le 29 novembre 2018